

RALLYE SPRINT « MEMORIAL B.MULLER »

09 ET 10 JUIN 2012

Adresse des vérifications administratives : Entrepôt SDD Chassis –rue St Donat 55 - zoning
industriel – 5640 Mettet

REGLEMENT



Une organisation du Namur Racing Club ASBL

Règlement particulier

Club organisateur : NAMUR RACING CLUB ASBL

N° d'entreprise : 447410520

Epreuve : RALLYE SPRINT « MEMORIAL B. MULLER »

Visa ASAF n° : 3635/2012

Date : 09 et 10 juin 2012

TIMING

23.04.2012	Parution du règlement
01.05.2012	Date de début des engagements
07.06.2012	Clôture des engagements pour participer à l'attribution des numéros
07.06.2012	à 19h00 ... Attribution des numéros
	à 20h00... Affichage de la liste des engagés sur notre site www.namur-racing-club.be
09.06.2012	à 13h30... Ouverture de la permanence
	à 14h00... Ouverture des vérifications administratives
	à 14h30... Ouverture des vérifications technique (Art. 8.)
	à 14h00... Début des reconnaissances
	à 18h00... Fermeture des vérifications administratives
	à 18h30... Fermeture des vérifications techniques
	à 18h30... Fin des reconnaissances
10.06.2012	à 07h00 . Début des reconnaissances
	à 07h00.. Ouverture des V.A. et V.T. (complémentaires)
	à 08h00.. Fermeture des V.A. et V.T. (complémentaires)
	à 08h00.. Fin des reconnaissances
	à 08h30.. Affichage de la liste des voitures qualifiées
	à 08h30 . Ouverture du parc fermé
	à 09h30 . Départ voiture n°1 pour le tronçon 1
	à 12h15 . Départ voiture n°1 pour le tronçon 2
	à 14h40 . Départ voiture n°1 pour le tronçon 3
	à 16h40 . Départ voiture n°1 pour le tronçon 4
	à 17h30 . Rentrée voiture n°1 au parc fermé
	à 20h00 . Affichage OFFICIEUX des résultats
	à 20h30 . Proclamation des résultats

DIRECTION DE COURSE

Directeur de Course : BAR YVES	Lic. ASAF Na802:
Directeur de Course adjoint : DERENNE DIDIER	Lic. ASAF :Na881
Directeur de Course adjoint : DEMONTE Olivier	Lic. ASAF :Na956
Directeur de Sécurité : PUISSANT Jean-Claude	Lic. ASAF :Na957
Directeur de Sécurité adjoint : DEMONTE Philippe	Lic. ASAF :Na807
Secrétaire du meeting : BEAUME Elodie	Lic. ASAF :Na985
Relation concurrents : LORENT Isabelle	Lic. ASAF :Na880
Responsable du parcours : ROUARD Claude	
*Bureau de calcul : NAMUR RACING CLUB	
Service médical :CRS + CROIX ROUGE	
Responsable parc : TIME REGROUP	
Responsable équipe sécurité :MODAVE Louis	Lic.ASAF : Lg653

OFFICIELS DESIGNES A L'EPREUVE

Commissaires Sportifs,	
Président de Collège : BAETEN Luc	Lic. ASAF : Na860
Membres : ROQUET Michel	Lic. ASAF : Na951

Commissaires Techniques,

Président de Collège : GILBERT Georges	Lic. ASAF : Na973		
C.T. CONFRERE Gilbert	Lic. ASAF : Na953	C.T. : RIHOUX Daniel	Lic. ASAF : Na813
C.T MENU Olivier	Lic.ASAF : LX718	C.T. : CLIGNET Alain	Lic. ASAF : Bt116
C.T. : MENU Bernard	Lic ASAF : LX021		
Secrétaire : CATOUL Marie-Luce	Lic. ASAF : Na964	DOCQ Josette	Lic ; ASAF : LX717
Observateur : DELABY Jean Louis			Lic. ASAF : Bt 007
Inspecteur Sécurité : PIRAUX Philippe			Lic. ASAF : Bt 102

PERMANENCE

Avant et après

Nom : Bar Yves	Adresse : rue du baty 23 à 5380 Pontillas	Tél/Fax : 0475/50.86.35
Nom : LIEMANS katia	Adresse : rue du Baty 23 à 5380 Pontillas	Tél/Fax : 0478/49.34.72

Pendant

Nom : BAR Yves	Adresse : Entrepôt SDD Chassis – rue St Donat 55 – ZI – 5640 METTET
	Tél : 0475/50.86.34

TABLEAU D’AFFICHAGE

Situation exacte : Entrepôt SDD Chassis – rue St Donat 55 - zoning industriel – rue St Donat 55 – 5640 Mettet

ORGANISATION

Art. 1. - Définition

Les 09 et 10 juin 2012, le rallye-sprint "Mémorial B.Muller" comptant pour le championnat de la Communauté Française et de la Province de Namur sera organisé conformément aux Prescriptions ASAF 2012 ainsi qu'au présent règlement, auxquels les concurrents s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur engagement.

Art. 2. - PARCOURS

Le Rallye-Sprint se disputera sur une étape de classement d'une longueur de 14.450 m (100% asphalte), et sur 5.500 m de liaison, à parcourir 4 fois, soit au total 79.800 m, dont 57.800 m d'étape de classement.

Art. 3. - ENGAGEMENT (Important : Voir Art. 9. du RSG)

Les bulletins d'engagement ainsi que les fiches des Vérifications COMPLETES LISIBLEMENT ET ENTIEREMENT, seront rentrés, EXCLUSIVEMENT, PAR VOIE POSTALE, au plus tôt, le 01.05.2012, et, au plus tard, le 07.06.2012 à 19h00 à l'adresse suivante :

LIEMANS Katia – rue du Baty 23 – 5380 Pontillas.

N.B. : Aucun envoi recommandé ne sera, ni enlevé, ni accepté.

Le droit d'engagement devra être porté au crédit du seul compte bancaire suivant :

Nr 363-.0465345-76 (Iban Be91 3630 4653 4576 Bic BBRUBEBB) Intitulé : Namur Racing Club

Avant le 07.06.2012 (Attention aux délais bancaires !)

L'attribution des numéros aura lieu le 07.06.2012 à 19h.....

Les inscriptions pourront toutefois encore être acceptées jusqu'au jour de l'épreuve, au max, 1h avant la fermeture du contrôle des documents, soit à 08h, moyennant le paiement d'une majoration de 15 € (Voir Règlement Sportif Général, Art. 9.1.b.)

Le nombre des voitures admises est fixé à 150

Le montant de l'engagement est fixé à 115 € pour les Divisions 1, 2, 3 et PH, soit 40€ pour l'assurance et 75 € pour les frais d'inscription.

Il est fixé à 145 € pour la Division 4, soit 58 € pour l'assurance et 87 € pour les frais d'inscription.

Art. 4. - ASSISTANCES - RAVITAILLEMENTS

Situation du parc d'assistance : zoning industriel- rue Sometet – 5640 Mettet

Station à essence accessible durant l'épreuve : OUI – station ESSO – rue Hennevauche 3 – 5640 Mettet

Art. 5. - RECONNAISSANCES

L'épreuve ne pourra être reconnue "librement" que le 09.06.2012, entre ... 14h.00 et 18h30 et le 10.06.2012, entre 07h00 et 08h00.

Lors des reconnaissances, le PORT DU CASQUES EST INTERDIT

Art. 6. - PARC FERME

Le parc fermé sera situé dans le zoning industriel – rue St Donat – 5640 Mettet

Il sera accessible le 10.06.2012, à partir de 08h30

Art. 7. - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Elles auront lieu le 09.06.2012, entre 14h00 et 18h00 et le 10.06..2012, entre 07h ..00 et 8h00 (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille).

Elles se dérouleront : Entrepôt SDD chassis – zoning industriel – rue St Donat 55 – 5640 Mettet

Documents à présenter :

- carte d'identité
- Permis de conduire
- Licences « compétition » ASAF ou VAS

Art. 8. - VERIFICATIONS TECHNIQUES

Elles auront lieu le 09.06.2012 entre 14 h30 et 18h30 et le 10.06.2012 entre 07h00 et 08h00... (pour les équipages qui ne peuvent se présenter la veille).

Elles se situeront Entrepôt Chez Firmin – zoning industriel – rue St Donat 41- 5640 Mettet

Lieu des éventuelles VT finales : Entrepôt Chez Firmin – zoning industriel – rue St Donat 41 – 5640 Mettet

Art. 9. - DEVOIRS DES CONCURRENTS EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors d'une compétition, des concurrents occasionnent des dégâts, ceux-ci, quels qu'ils soient, devront être déclarés dans la demi-heure après l'arrivée du véhicule en fin de section (en fin de boucle)

Art. 10. - OBLIGATOIRE EN CAS D'ACCIDENT

Si, lors compétition, un véhicule subit une sortie de route avec impact de quelque nature ou importance que ce soit, il **devra** être présenté aux Commissaires Techniques de cette compétition dès la fin de la boucle en cours.

Emplacement des VT après abandon ou sortie de route : zoning industriel – 5640 Mettet

Art. 11. - PROCLAMATION DES RESULTATS

La proclamation des résultats aura lieu, dans l'ordre décrit ci-dessous et suivant le timing suivant : à 20h00 à l'entrepôt SDD Chassis – zoning industriel – rue St Donat 55 – 5640 Mettet

Coupes aux :

- 1^{er} des 2 classes PH et de la classe PH S/R (pilotes et copilotes)
- 1^{ère} Dame du classement PH
- 1^{ère} Dame NRC du classement PH
- 1^{ier} Pilote-équipage NRC du classement PH
- 3 premiers de chaque classe (pilotes et copilotes) de la Division 4
- 1^{ère} Dame du classement D4
- 1^{ère} Dame NRC du classement D4
- 1^{ier} pilote-équipage NRC du classement D4
- 3 premiers de la Division 4 (pilotes et copilotes)
- 3 premiers de chaque classe (pilotes et copilotes) des Divisions 1, 2 et 3
- 1^{ère} Dame (au classement D1, 2 et 3 confondues)
- 1^{ère} Dame NRC au classement D1, 2 et 3 confondues)
- 1^{ier} pilote-équipage NRC au classement D1, 2 et 3 confondues
- 1^{er} équipage féminin
- 1^{ère} écurie (classement D1, 2 et 3 confondues)
- 5 premiers du classement des D1, 2 et 3 confondues (pilotes et copilotes)
- 1^{ier} plus jeune pilote div.1,2 et 3 confondues
- Prix du spectacle

Art. 12. - DIVERS

Road Book d'assistance

*Panonceaux "assistance"

*Programme disponible au centre de l'épreuve au prix de 5 €

*Restauration prévue au centre de l'épreuve le samedi et le dimanche avec possibilité de petit déjeuner le dimanche matin

Art. 13. - CENTRE DE L'EPREUVE

Situation : entrepôt SDD Chassis – zoning industriel – rue st Donat 55 - 5640 Mettet

Art. 14. - LITIGES

Voir les prescriptions ASAF 2012 Chapitre IV

Tous les cas non prévus au présent règlement, tous les litiges et toutes les contestations seront tranchés par la Direction de Course en accord avec le Collège des Commissaires Sportifs.

En ce qui concerne les articles non repris au présent règlement, le texte des Prescriptions ASAF 2012 sera d'application.

APPROBATION

Le présent règlement a été approuvé par :

Nyssen Herman , Lic. N° 003 en date du 23.04.2012 (CSAP Namur)

Pire Louis Lic. N° 420 en date du 25.04.2012 (ASAF)

Club organisateur : Namur Racing Club Date : 09-10 juin 2012

Epreuve : RALLYE-SPRINT "MEMORIAL B. MULLER"

Bulletin d'inscription à renvoyer pour le 01.05.2012

(VOIE POSTALE UNIQUEMENT)

à LIEMANS KATIA – RUE DU BATY 23 – 5380 PONTILLAS

C A S E S R E S E R V E E S A L ' O R G A N I S A T I O N

Engagement reçu	 Paiement reçu	DIVISION		ORDRE D'INSCRIPTION
Le/...../2012	Le/...../2012	CLASSE		

PILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Je, soussigné(e), (pilote)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Accepte **n'accepte pas** d'être placé(e) sur la liste des réservistes si le nombre maximum d'engagés est atteint.

Si nous devons vous contacter : N°.Tél/ GSM : E-mail :

	ASAF	VAS	N° Licence	Type	Ecurie
	BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

COPILOTE (remplir en caractères d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Homme / Femme

Né(e) le : Adresse : N°:.....

Code postal : Localité :

Si nous devons vous contacter : N°.Tél/ GSM : E-mail :

	ASAF	VAS	N° Licence	Type	Ecurie
	BT HT LG LX NA	AN LI OV VB WV			
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

VEHICULE

Marque : Type : Plaque n°:

Année de construction : Châssis : Cylindrée : cc

Compagnie d'assurance : Police n° :

Division	Division 1	Classe 1	Classe 2	Classe 3	
		Min. A4 (0 à 1400 cc)	Min. A4 (+ de 1400 à 1600 cc)	Min. A3 (+ de 1600 cc)	
Classe	Division 2	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
		Min. A4 (0 à 1400 cc)	Min. A4 (+ de 1400 à 1600 cc)	Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)	A3+-A1 (+ de 2000 cc)
Division PH	Division 3	Classe 8	Classe 9	Classe 10	Classe 11
		Min. A4 (0 à 1400 cc)	Min. A3 (+ de 1400 à 1600 cc)	Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)	Min. A3 (+ de 2000 cc)
Division PH	Division 4	Classe 12		Classe 13	Classe 14
		Min. A3 (0 à 1600 cc)		Min. A3 (+ de 1600 à 2000 cc)	A3+-A1 (+ de 2000 cc)
Division PH		Classe 16	Classe 18		Classe SR
		Min. A4 (0 à 1600 cc)	Min. A4 (+ de 1600 cc)		Min. A3

Si le copilote ne possède pas de permis de conduire ou la licence requise pour la conduite du véhicule engagé, il mentionnera avant sa signature : "Je m'engage sur l'honneur à ne piloter en aucune circonstance". ●.....

Après avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve susnommée, nous nous engageons à en observer toutes les prescriptions et certifions que les présentes données sont exactes. Nous certifions sur l'honneur que le véhicule est conforme à la réglementation ASAF 2012 et qu'aucune modification non autorisée n'y a été apportée. Nous autorisons l'ASAF à effectuer toutes les vérifications reprises dans ses Prescriptions Sportives, destinées à en vérifier la conformité. Nous nous engageons, en outre, à nous soumettre à toute mesure du taux d'alcoolémie et contrôle de dopage qui nous seraient imposés par l'organisateur, par un Officiel ou par les autorités compétentes.

Fait à Le/...../... [.....]

(Faire précéder les signatures de la mention "Lu et approuvé")

Signature du pilote

Signature du co-pilote

R.S. "MEMORIAL B.MULLER"

09 ET 10 JUIN 2012

N°:.....

VERIFICATIONS

PILOTE * (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Signature :

Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

COPILOTE * (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Nom : Si pseudonyme : Prénom : Signature :

Province :	ASAF					VAS					N° Licence	Type
<input checked="" type="checkbox"/>	BT	HT	LG	LX	NA	AN	LI	OV	VB	WV
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

VOITURE * (remplir en caractère d'imprimerie, svp)

Marque - Type	N° Plaque	N° de châssis	Cylindrée	Division	Classe
..... CC

Numéros de portières/Capot avant	Elargisseurs de voies
Pare-brise feuilleté	Pneumatiques
Eclairage	Fixations des roues
Documents de bord	Fonctionnement des freins
Réservoir à essence	Anneaux de remorquage
Canalisation d'essence	Conformité de classe
Tôle pare-feu avant/arrière	Conformité de division
Arceau de sécurité	Vêtements (Combinaison)
Ceintures de sécurité / Harnais	Autocollants ASAF
Batterie	Divers :
Extincteur	* Passeport ASAF PH N°
Appui-tête	EN ORDRE <input type="checkbox"/>
Casque/ HANS	NON CONFORME <input type="checkbox"/>
Fixations dans l'habitacle	<u>Commissaire Technique</u>
Publicités sur vitres	Nom/Cachet :
Rétroviseurs Ext. / Int.	Licence N°:
Ornement extérieur	Visa des vérifications administratives :
Echappement	
Protections des tuyauteries	
Poids	

* Renseignements d'identification à compléter par le concurrent avant le renvoi du document.

Passage aux VT : Samedi Dimanche

Joindre votre palmarès SVP.



Epreuve : RALLYE-SPRINT « MEMORIAL B.MULLER »

Date : 09 ET 10 JUIN 2012

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Nous, soussignés, _____ (pilote), licence n° _____ ,
et _____ (copilote), licence n° _____ ,
constituant l'équipage de la voiture engagée sous le n° _____ ,

nous engageons sur l'honneur à renoncer à toute action de réparation

envers l'organisateur de l'épreuve ci-dessus, ses préposés, l'ASAF, les CSAP et tous les autres participants, pour d'éventuels dommages subis, ainsi que le précise l'abandon de recours que nous avons accepté lors de la signature de notre demande de licence (numéros repris ci-dessus) et ce, quel que soit notre préjudice et quelles que soient les circonstances dans lesquelles nous l'aurions encouru.

Fait à _____ , le _____ .

Signatures précédées de la mention « Lu et approuvé » :

**Le présent document est à remettre au préposé de l'organisation, lors de votre passage au CH de sortie du Parc Fermé de départ.
En cas d'absence de ce document, s'il est incomplet ou détérioré, le départ de l'épreuve vous sera refusé.**